



**Conseil National  
du Patronat du Mali**

## **RAPPORT FINAL**

**Evaluation statistique de la contribution du secteur  
privé sur le plan économique, fiscal et social**



**Hamdallaye ACI 2000, Bamako - Mali**

**Contact +223 44 51 99 99**

**E-mail : [adgmali@gmail.com](mailto:adgmali@gmail.com)**

**Décembre 2023**

## Table des matières

Liste des sigles et abréviations .....	4
<b>1. Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Contexte et justification de l'étude .....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Objectifs et résultats attendus .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Méthodologie utilisée.....</b>	<b>7</b>
<b>2. Analyse de la situation du secteur privé .....</b>	<b>10</b>
<b>2.1 Caractéristique du secteur privé .....</b>	<b>10</b>
2.1.1 Secteur informel .....	10
2.1.2 Secteur formel.....	12
<b>2.2 Parts des principaux secteurs d'activités .....</b>	<b>13</b>
2.2.1 Part du secteur primaire.....	13
2.2.2 Part du secteur secondaire.....	14
2.2.3 Part du secteur tertiaire .....	15
<b>2.3 Contraintes d'évolution du secteur privé .....</b>	<b>16</b>
<b>3. Contribution du secteur privé au Mali .....</b>	<b>18</b>
3.1 Au niveau économique et fiscal .....	18
3.2 Au niveau de la sécurité sociale .....	20
3.3 Au niveau des investissements privés .....	21
3.4 Au niveau de la création d'emploi .....	23
3.5 Au niveau social et environnemental .....	25
3.6 Bonnes pratiques ou cas de succès .....	27
<b>4. Renforcement de la capacité de plaidoyer du secteur privé .....</b>	<b>30</b>
4.1 Problématique de développement du secteur privé .....	30
4.2 Vision.....	30
4.3 Mission .....	31
4.4 Objectifs .....	31
4.5 Principes.....	31
<b>5. Recommandations : Stratégie d'intervention .....</b>	<b>32</b>
5.1 Défis majeurs à relever.....	32
5.2 Axes stratégiques d'amélioration de la contribution du secteur privé à l'économie .....	32
<b>6. Conclusion.....</b>	<b>34</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>35</b>
Annexe 1 : Liste des structures et personnes rencontrées .....	36
Annexe 2 : Contribution par secteur et branche d'activité (INSTAT).....	37
Annexe 3 : Evolution des recettes des impôts (DGI) .....	39

<b>Annexe 4 : Evolution des recettes de la douane (DGD) .....</b>	<b>40</b>
<b>Annexe 5 : Evolution des recettes de l'INPS/AMO .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe 6 : Evolution de la situation des projets d'agrés au code des investissements (API) .....</b>	<b>42</b>
<b>Annexe 7 : Volume des investissements des sociétés minières (CPS Mine) .....</b>	<b>43</b>

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1 : Part du secteur privé dans les structures d'assiettes .....</b>	<b>18</b>
<b>Tableau 2: Evolution de la masse salariale et de cotisation payée au niveau de l'INPS/AMO .....</b>	<b>20</b>
<b>Tableau 3: Evolution du nombre d'entreprises et d'assurés au niveau de l'INPS/AMO .....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau 4: Evolution des investissements prévisionnels des projets agrés .....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 5: Indicateurs de développement du secteur privé.....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 6: Evolution des créations d'emplois par les secteurs privé et public .....</b>	<b>24</b>

## Liste des figures

<b>Figure 1 : Evolution des branches d'activités du secteur primaire .....</b>	<b>14</b>
<b>Figure 2 : Evolution des branches d'activités du secteur secondaire .....</b>	<b>15</b>
<b>Figure 3 : Evolution des branches d'activités du secteur tertiaire .....</b>	<b>16</b>
<b>Figure 4 : Répartition des ressources collectées par différents services .....</b>	<b>19</b>
<b>Figure 5 : Evolution des créations d'emplois par les secteurs privé et public .....</b>	<b>24</b>

## Liste des sigles et abréviations

AMO	Assurance Maladie Obligatoire
APBEF	Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers
API	Agence pour la Promotion des Investissements au Mali
CFA	Communauté Financière Africaine
CGA	Centre de Gestion Agréé
CGI	Code Général des Impôts
CI	Code des investissements
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CREDD	Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable
CREDD	Cadre de relance économique et du développement durable
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DND	Direction Nationale du Domaine
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
EMOP	Enquête Modulaire et Permanente Auprès des Ménages
FMI	Fond Monétaire International
IBA	Impôt sur les bénéfices agricoles
INPS	Institut National de Prévoyance Sociale
INSTAT	Institut National de la Statistique
IRF	Impôt sur les revenus fonciers
IS	Impôt sur les sociétés
ITS	Impôt sur les traitements et salaires
LF	Loi des Finances
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
NINA	Numéro d'Identification National
NINACAD	Numéro d'Identification National Cadastral
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
SMIG	Salaire Moyen Inter Générationnel
TAF	Taxe sur les activités financières
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UPI	Unité de Production Informelle

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte et justification de l'étude

Selon l'indice du développement humain des Nations Unies, le Mali est classé pays à indice faible avec 0,434 et 184<sup>ème</sup> sur 189 pays, un PIB estimé à 858,9 dollars (soit près de 500.000 FCFA) par habitant et par an et une croissance démographique de 3,6% par an<sup>1</sup>.

Le secteur privé occupe une place primordiale dans l'économie mais aussi sur la vie sociale au Mali, à l'instar des autres Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). De nos jours, les études ont montré que l'économie nationale repose principalement sur le secteur primaire qui contribue à hauteur de 36,6% du PIB. Le Mali n'étant pas un grand pays exportateur, les activités restent concentrées sur l'agriculture primaire et le commerce.

Suite aux événements du 18 août 2020, un nouvel espoir est né des changements politiques et institutionnels intervenus et il consacre l'avènement d'une période de Transition politique et de la mise en place d'un Groupe de soutien à la transition avec l'appui des Nations unies en vue d'accompagner les autorités de la transition dans la mise en œuvre de la feuille de route.

Considéré comme un secteur stratégique de par sa contribution à la production à l'emploi et aux revenus aussi bien à l'état qu'aux particuliers, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont apporté un appui significatif à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD de 2016-2018 et de 2019-2023), à travers le Programme d'Appui à la Gouvernance, à la Résilience Economique pour la Réduction de la Pauvreté (PAGER).

Si l'évaluation du PAGER effectuée en 2018 a révélé que des résultats importants ont été engrangés, elle a également insisté sur la nécessité de consolider les acquis à travers la formulation d'un nouveau programme dénommé PAGEDD (Programme d'Appui à la Gouvernance Economique, à la Résilience et au Développement Durable au Mali) prenant en compte le contexte politique et institutionnel actuel ainsi que les défis liés à l'impact de la pandémie de la COVID 19 et de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le PAGEDD vise à promouvoir le développement humain notamment en contribuant à accélérer l'atteinte des ODD à travers la promotion d'une croissance économique, inclusive et durable, l'efficacité de l'aide publique au développement, le renforcement du financement des ODD et du partenariat public-privé et la résilience économique.

Dans le CREDD 2019-2023, les défis actuels liées à l'économie et au secteur privé comprennent :

- La faible diversification de l'économie ;
- La croissance économique peu inclusive et peu réductrice de la pauvreté et des inégalités ;

---

<sup>1</sup> Analyse du climat des affaires dans les PMA au Mali<sup>1</sup>, Organisation internationale des employeurs IOE, mars 2023, p.1.

- Le niveau élevé du chômage des jeunes ;

La prépondérance du secteur informel

- L'insuffisance de mécanisme de financement, notamment pour le secteur productif
- Un environnement juridique et réglementaire peu propice aux affaires.

C'est pourquoi, le PAGEDD s'emploie à atteindre les résultats suivants :

- i) les politiques et stratégies de développement reflètent les préoccupations des populations particulièrement les plus pauvres et vulnérables et leur suivi et évaluation contribue à accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD ;
- ii) un cadre approprié de financement est conçu et opérationnel pour contribuer à la résilience économique, au développement des PME/PMI et au financement des ODD ;
- iii) l'APD mobilisée est accrue, mieux gérée et a un impact positif sur l'atteinte des ODD.

**Dans le cadre de l'exécution des activités relatives au « partenariat multi acteurs pour le financement des ODD est opérationnel et contribue au développement des PME-PMI et à la résilience économique »** consacré à l'appui du secteur privé notamment le Conseil National du Patronat et d'autres structures d'appui au secteur privé, ont jugé opportun de formuler un certain nombre d'activités parmi lesquelles **la réalisation d'une étude sur l'évaluation statistique de la contribution du secteur privé sur le plan économique fiscal et social.**

Le CNPM dans sa mission régalienne de faire du secteur privé le pilier du développement et de l'émergence économique a commandité une étude visant à analyser le rôle et la place réelle de ce secteur dans le pays.

Cette étude intervient dans un contexte particulier de crise socio-politique et sécuritaire résiduelles qui a ébranlé tous les fondements politiques, économiques et sociaux depuis 2012.

En réalité, s'il est évident que le secteur privé contribue véritablement à la croissance économique à travers les richesses qu'il crée, les informations statistiques sur son véritable impact reste difficilement accessibles voir indisponibles.

Cette étude devra permettre de disposer de données chiffrées et qualitatives sur la contribution réelle du secteur privé en matière de création d'emplois, de paiement d'impôts et taxes, d'investissement dans l'économie non seulement à travers des appuis directs mais aussi ceux réalisés dans le cadre de la responsabilité sociale des entreprises RSE.

## 1.2 Objectifs et résultats attendus

### Le but de la mission

L'objectif principal de cette mission est d'évaluer la contribution du secteur privé dans l'économie malienne. Il s'agit spécifiquement de :

- Evaluer l'apport du secteur privé sur le plan économique, social et fiscal,
- Faire la situation du secteur privé dans la création de richesse dans l'économie,

- Evaluer les investissements du secteur privé dans les secteurs d'activités économiques,
- Evaluer le financement du secteur privé dans l'économie et dans les projets de développement,
- Connaître les emplois créés par le secteur privé,
- Evaluer les autres contributions dans les activités communautaires, socioéconomiques à travers la RSE des entreprises,
- Capitaliser ses contributions sous forme d'outils de plaidoyer et de dialogue avec les partenaires,
- Proposer des méthodes et pratiques de valorisation de ces contributions.

### **Les résultats attendus**

- La situation de la contribution du secteur privé sur le plan économique, social et fiscal est connue ;
- Le niveau d'investissement du secteur privé est déterminé
- La contribution du secteur privé dans le financement de l'économie, et dans la RSE est évaluée
- Une note de capitalisation pouvant servir de document de dialogue et de force de proposition en cas de plaidoyer est rédigée
- Une proposition de méthodes et bonnes pratiques est faite pour valoriser ces contributions du secteur privé avec des actions de pérennisation
- Des propositions sont faites pour améliorer et renforcer la contribution du secteur privé dans l'économie
- Des mesures d'accompagnement sont dégagées et proposées à l'Etat et aux PTF pour l'appui au secteur privé et l'encourager dans ses actions de développement économique.

### **1.3 Méthodologie utilisée**

Pour cette étude, une démarche participative a été adoptée en prenant en compte les exigences du mandat proposé dans les Termes de référence et de la nécessité de renforcer la capacité de plaidoyer du secteur privé malien. Sachant que le CNPM fait plusieurs activités dans le sens de la promotion de l'investissement privé, du développement des entreprises, du renforcement des acteurs du secteur privé, il est primordial que cette mission contribue à la mise à disposition de statistiques économiques fiables pour faire face aux défis de l'entrepreneuriat au Mali.

Toutefois nous comprenons que cette étude ne pourra pas résoudre la problématique de l'indisponibilité de certaines données sectorielles même si elle peut permettre de mettre le doigt sur les types d'informations recherchées par les acteurs privés pouvant faciliter leurs prises de décision.

Notre travail a consisté donc à la collecte et à l'analyse des données ainsi qu'à la proposition d'informations quantitatives et qualitatives fiables pouvant permettre aux acteurs privés de mieux cerner les goulots d'étranglement sur lesquels il sera important d'agir dans ce contexte de crises multidimensionnelles vécues par le Mali depuis une décennie.

L'étude a démarré par une réunion de cadrage, ensuite a suivi la collecte des données quantitatives et qualitatives et la restitution de l'étude bouclant le processus.

## Déroulement de l'étude

La mission s'est effectuée en cinq (05) phases décrites ci-dessous :

### Phase 1 : Partage des termes de référence

Une première rencontre avec les responsables en charge du dossier nous a permis de partager les termes de référence et la méthodologie, de préciser certains points et de prendre en compte certains éléments qui n'avaient pas été suffisamment abordés, voire appréhendés dans l'offre technique. Aussi, au cours de cette rencontre, le mandat de la consultance a été davantage précisé et a permis de valider les outils et chronogramme consensuel. Par ailleurs les termes de référence ont été partagés avec toutes les parties prenantes pour mieux cerner tous les contours de la mission. Un chronogramme de la mission a été établi et soumis à un point focal pour suivre l'exécution de la mission pendant toute la période indiquée.

### Phase 2 : Conception des outils de collecte d'informations

Sur la base de sa méthodologie et de la zone couverte par la mission, le consultant a élaboré des outils de de collecte de données sous forme de guides d'entretien et de questionnaires pour la collecte des données primaires. Ces données ont été complétées par celles secondaires issues de la revue documentaire des études sectorielles, des rapports et des statistiques diverses.

Un canevas de rédaction du rapport tenant compte des objectifs visés et des résultats attendus de la mission a été élaboré en intelligence avec les outils de collecte. Le canevas a donc tenu compte des avis et suggestions recensés auprès du CNPM lors de la rencontre de cadrage.

### Phase 3 : Identification des acteurs à rencontrer

L'identification des acteurs s'est faite sur la base des sources d'informations relatives aux objectifs des TDR. Ainsi, deux catégories d'acteurs ont été ciblés :

- Les chambres consulaires et les autres grandes organisations professionnelles du secteur privé ;
- Les structures techniques déconcentrées en charge des questions du secteur privé, de l'investissement, de la création d'entreprise, de la collecte des recettes fiscales et douanières, de l'emploi et de la formation professionnelle, du domaine et du cadastre, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, des industries et des mines, de l'énergie, etc.

Lors de cette phase, des points focaux ont été identifié et mandaté pour fournir les informations sollicitées au sein de leurs structures.

### Phase 4 : Collecte et analyse des données de terrain

Cette phase a consisté à effectuer des déplacements dans les différentes structures concernées en fonction des besoins d'information. L'étude a utilisé alternativement des guides, et des questionnaires en fonction du type de besoin à collecter. Par contre, des entretiens physiques ont été effectués avec les responsables des services techniques et des personnes ressources identifiées.

## Phase 5 : Elaboration et soumission du rapport d'étude

Elle a été faite de façon itérative combinant à la fois la connaissance du secteur, les informations récoltées auprès des acteurs et la réalité des données collectées sur le terrain.

Une analyse sans complaisance des données obtenues a permis de disposer d'un document de référence sur le secteur privé et cerner les goulots d'étranglement auxquels il fait face. Un rapport provisoire a été soumis à la validation lors d'un atelier et un rapport final qui a pris en compte les suggestions d'amélioration proposées par les participants a enfin été soumis au CNPM. Les différents rapports ainsi que tous les fichiers rattachés ont donc été transmis au commanditaire en versions papier et numérique.

### Limites de l'étude

La présente étude n'a pas permis de faire l'évaluation statistique des contributions du secteur privé au niveau de :

- la responsabilité sociale en entreprise (RSE) ;
- les contributions communautaires des industries extractives,
- les activités de mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale des industries.

Elle prendra pour cela quelques exemples pour illustrer les cas de figures.

## 2. Analyse de la situation du secteur privé

***Malgré la rupture institutionnelle survenue le 18 août 2020, l'économie malienne a rebondi légèrement en 2021 avec une croissance du PIB estimée à 3,1%, tirée par la reprise dans les secteurs clés de l'agriculture et des services. Ces secteurs sont pour la plupart tirés par l'activité privée, qui constitue le socle de l'économie malienne.***

Cependant en 2022, les sanctions de la CEDEAO combinées aux conséquences de la guerre en Ukraine sur les cours des matières premières ont entraîné un ralentissement de la croissance du PIB estimée à 1.8 %. L'amélioration des termes de change qui prévalait depuis 2019, portée par les tendances haussières des cours internationaux de l'or s'est atténuée en 2022, sous l'impulsion d'une accélération des cours du pétrole. Ceci a toutefois été atténué par les effets des sanctions de la CEDEAO sur les flux d'importations, conduisant à un repli du déficit courant à 7 % du PIB tandis que la baisse des flux financiers extérieurs s'est accentuée en 2022<sup>2</sup>.

Le Cadre Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (CSCR) devenu le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable CREDD met en avant le secteur privé productif comme porteur et moteur de la création de richesse.

Afin de faciliter ce rôle, il est préconisé d'améliorer le cadre institutionnel et les mécanismes d'incitation du développement du secteur privé<sup>3</sup>. Plusieurs mécanismes et programmes ont été mis en place pour le développement et le renforcement du secteur privé. Les réformes engrangées ont certes eu des effets positifs sur le secteur en termes de nombres d'entreprises et d'emplois créés, d'allègement de certaines taxes, de renforcement du partenariat public-privé et de mise en place d'un fonds de garantie dédié au secteur.

De nos jours, le secteur privé malien est confronté à de nombreux défis liés non seulement à sa fragilité intrinsèque mais aussi à son environnement qui influe négativement sur ses performances d'ordres économiques, sociales et humanitaires.

L'environnement socio-économique est dominé par le secteur informel qui mobilise peu de taxes et impôts mais source de création de richesses et par le secteur formel qui concentre l'essentiel des flux économiques quantifiables.

### 2.1 Caractéristique du secteur privé

Le secteur privé se caractérise par une composante informelle et une autre formelle.

#### 2.1.1 Secteur informel

En termes de définition du secteur informel, un consensus peine à se dégager. Tantôt le secteur informel est qualifié d'économie clandestine ; occulte ou parallèle, tantôt de secteur

---

<sup>2</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview>

<sup>3</sup> Document cadre national du développement économique et régional du Mali, Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de l'aménagement du territoire, juin 2013. Bamako.

Lien web : [https://arpdeveloppement.com/wp-content/uploads/2019/05/A\\_08\\_TrameDetailleeDCDER.pdf](https://arpdeveloppement.com/wp-content/uploads/2019/05/A_08_TrameDetailleeDCDER.pdf)

non enregistré/immatriculé, non structuré ou non organisé ou encore de secteur composé d'entreprises de petites tailles. Cependant, la recommandation 204 du BIT dans ses objectifs et champ d'application indique explicitement que les termes « économie informelle » ne désignent pas les activités illicites, en particulier la fourniture de services ou la production, la vente, la possession ou la consommation de biens interdites par la loi, y compris la production et le trafic illicites de stupéfiants, la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, la traite des personnes et le blanchiment d'argent, tels que les définissent les conventions internationales pertinentes.

Pour analyser l'impact du secteur informel au Mali, la définition suivante a été adoptée : « le secteur informel ou non structuré est constitué de l'ensemble des activités menées à titre d'indépendant et à titre de salarié ou d'aide-familiale ou d'apprenti dans des micro-unités de production de biens et de services de moins de cinq (5) travailleurs ».

Dans le cadre de l'étude sur le potentiel fiscal de l'économie et la fiscalisation du secteur informel, réalisée par le Ministère de l'Economie et des Finances en 2016, le secteur informel est défini comme « l'ensemble des unités de production dépourvues de numéro d'identifiant fiscal et/ou de comptabilité officielle écrite<sup>4</sup> ».

L'Institut National de la Statistique du Mali (2017), dans son rapport de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, a retenu les trois premiers critères de la résolution de la 15<sup>ème</sup> Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel. Il s'agit de : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituées en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel<sup>5</sup>.

Néanmoins, la pression fiscale reste assez faible dans le secteur informel.

Au Mali, le secteur informel est caractérisé principalement par : (i) une place considérable dans la vie économique et sociale ; (ii) un plus grand pourvoyeur d'emplois dans l'économie malienne ; (iii) une prédilection pour les activités commerciales ; (iv) la tenue de la comptabilité n'est pas une pratique courante ; (v) l'ignorance répandue des réglementations administratives ; (vi) des conditions d'exercice précaires.

En considérant la période 2018 à 2022, nous pouvons affirmer que le poids de l'économie informelle dans la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) diffère d'un secteur à un autre en fonction de la taille de l'activité et des barrières d'accès. Toutefois, il est apparu clairement que le secteur primaire dominé par l'agriculture au sens large est la source la plus importante de l'activité économique du Mali mais toute fois elle demeure le secteur le moins fiscalisé et contribue par conséquent le moins à la création de richesse nationale.

S'agissant de l'emploi, il devient de plus en plus informel. L'emploi informel est passé de 91,2% de l'ensemble des emplois en 2000 à 93,5% en 2013 et 97,5% en 2017. Il se caractérise par (i) une grande précarité des conditions d'activités, (ii) un niveau d'auto-emploi très élevé et un taux de salarisation très faible, (iii) une prépondérance des proches du chef de l'UPI avec plus de 90% des travailleurs qui lui sont apparentés, (iv) une précarité qui s'exprime également dans les conditions des employés qui ne bénéficient ni de contrat

---

<sup>4</sup> Comptabilité ayant une valeur administrative au sens de la contribution directe.

<sup>5</sup> Contribution du secteur informel à l'économie nationale, à la réduction de la pauvreté et inégalités au Mali, Ministère de la solidarité et de la lutte contre la pauvreté, ODHD, PNUD, avril 2020, Bamako

écrit, ni de prime de fin d'année, ni de sécurité sociale, ni de congés annuels payés, ni de congés maladies payés, ni de participation aux bénéfices ou d'autres avantages en nature.

Cependant, ce secteur se caractérise par la précarité des conditions d'emploi et par des revenus plus faibles par rapport à ceux du secteur formel. Par ailleurs, sa contribution aux recettes fiscales est extrêmement faible et il constitue un refuge pour certains gros opérateurs qui y organisent eux-mêmes leur informalité.

Concernant la distribution de revenus en 2017, le revenu mensuel moyen de la population en emploi dans le secteur informel est de 40 515 FCFA, presque égal au SMIG (40 000 FCFA par mois), mais largement inférieur au revenu mensuel moyen des maliens estimé à 79 400 FCFA. Cela signifie que le revenu mensuel moyen dans le secteur informel est encore plus largement inférieur à celui du secteur formel. Ainsi, la masse salariale annuelle versée par les patrons des UPI aux employés est d'environ 265 milliards FCFA.

En matière de protection sociale, les travailleurs du secteur informel sont très peu protégés, malgré les conditions d'activités caractérisées par la précarité avec des risques pour la sécurité, la santé et l'environnement.

### **2.1.2 Secteur formel**

Le secteur formel est un ensemble d'activités ou d'entreprises qui ont un objet commun. Ce sont des activités officielles, reconnues par l'Etat et la statistique nationale en tient compte pendant l'évaluation du service public.

Le secteur formel est composé de 03 grands sous-secteurs : primaire, secondaire et tertiaire. L'analyse des principaux secteurs montre une part dans le PIB dominée par le secteur primaire 38,0% au cours des cinq dernières années (2018 – 2022). Il est suivi du secteur tertiaire 35,2% et du secteur secondaire 19,2% déterminant ainsi le PIB au coût des facteurs de production. Les impôts nets au cours de la même période se situent à une moyenne de 8,3%.

Principal pourvoyeur des recettes fiscales de l'Etat, toutes les structures d'assiette y concentrent leurs efforts sans une véritable stratégie de formalisation continue du secteur informel.

Dans le but de fiscaliser les activités qui échappent à son contrôle, pendant la période 2018 à 2020 la DGI a mené les études suivantes :

- Fiscalisation du secteur informel avec un focus sur certains secteurs à fort potentiel (Ex. orpaillage traditionnel) ;
- Fiscalisation du secteur agricole avec comme objectif de mettre en un système d'imposition adapté au dit secteur ;
- Fiscalisation de la nouvelle économie (commerce électronique, transaction financière électroniques et autres transactions financières).

Malgré les résultats pertinents et les pistes de fiscalisation validées, la DGI peine à mettre en œuvre les recommandations de ces études pour élargir son assiette fiscale et baisser la pression fiscale sur les entreprises formelles.

Parlant de pression fiscale au Mali, il est facile de constater que suivant nos investigations que la majorité des acteurs privés conteste le taux de pression annoncé par la DGI se situant

au tour de 14,5%. Un taux relativement faible vis-à-vis des autres pays de la sous-région sachant que la réalité est toute autre.

Pour donner une pression fiscale cohérente avec la réalité des activités du secteur formel, la DGI doit revoir sa méthode de calcul intégrant toutes les recettes fiscales au budget avant de procéder à des affectations. Ceci permettra de donner un meilleur indicateur aux acteurs du secteur privé facilitant la prise de décision commerciale.

Suivant les constats des acteurs, des personnes ressources et des indicateurs de recettes fiscales, il y a une dégradation de la contribution du secteur privé et de la pression fiscale ces dernières années, à cause de la crise sécuritaire, la COVID 19 et les effets des sanctions économiques et financières (aussi la situation d'embargo sur le Mali pendant 7 mois) pris en compte sur le plan budgétaire.

## **2.2 Parts des principaux secteurs d'activités**

### **2.2.1 Part du secteur primaire**

Le secteur primaire est composé des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la foresterie et des activités extractives. C'est le secteur le plus important avec une part moyenne dans le PIB constant de 36,6% sur les cinq dernières années (périodes 2018 – 2022). Le sous-secteur de l'agriculture vivrière est la plus prépondérante (15,0%) suivi respectivement de l'élevage (14,6%) et de la pêche 2,4%.

Une étude<sup>6</sup> de l'ODHD révèle que 98% de la production de ce secteur relèvent du secteur informel contre seulement 2% pour le secteur formel.

L'agriculture est la principale source d'emplois et de devises du secteur primaire et est considérée comme le moteur de la croissance économique.

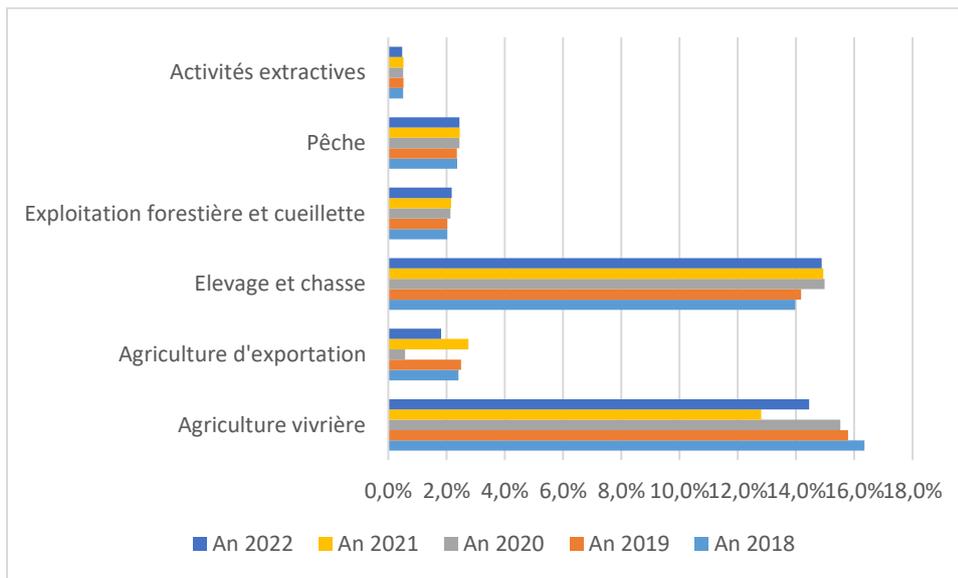
Même si le secteur primaire est considéré comme celui qui tire la croissance économique, il demeure le moins fiscalisé. A ce titre, il contribue le moins aux recettes fiscales permettant de créer un cadre propice à la croissance économique du pays.

Le graphique ci-dessous donne la part de chaque sous-secteur du secteur primaire dans la croissance économique.

---

<sup>6</sup> Etude sur la contribution du secteur informel à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali, avril 2020

**Figure 1 : Evolution des branches d'activités du secteur primaire**



**Source :** Analyse des données de l'INSTAT

### 2.2.2 Part du secteur secondaire

Le secteur secondaire est composé des sous-secteurs de l'industrie (agroalimentaire et autres industries), de l'électricité et de l'eau, du textile, de la métallurgie fonderie et de la construction.

Le Gouvernement malien dans sa politique industrielle veut développer davantage ce sous-secteur pour créer beaucoup d'emplois et atteindre une croissance économique durable. Cette politique vise à accroître la part du secteur secondaire dans le PIB à 42% en 2025. Malgré cette volonté affichée de l'Etat et de l'Organisation Patronale des Industriels (OPI), le poids du secteur secondaire dans le PIB n'est toujours pas significatif. Il a été en moyenne de 20,3% sur la période 2018 - 2022.

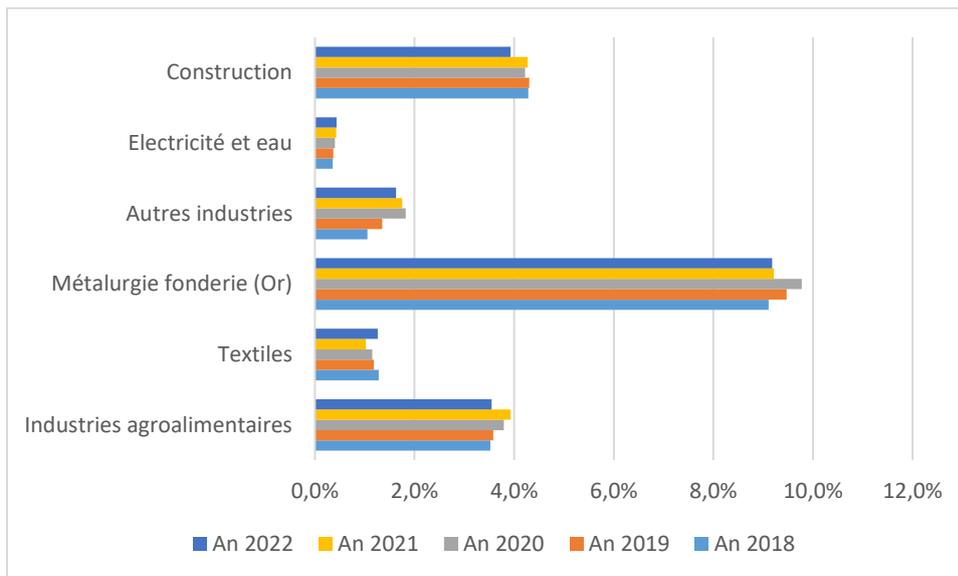
Le récent forum pour la relance économique du Mali, organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM) portant sur le développement des filières porteuses a retenu dans ses conclusions phares le développement des pôles industriels autour des bassins production agroalimentaire en vue de tirer la croissance économique.

La métallurgie fonderie est le sous-secteur qui tire la croissance avec un taux de 9,3% suivie par la construction (4,2%) et l'industrie agroalimentaire avec seulement 3,7% et ce malgré l'importance de la production agricole.

Il faut donc rappeler à ce titre que deux des trois premiers produits d'exportation du Mali sont issus du secteur Agricole mais une infime partie de ces produits agricoles est transformée. Cette nécessité de valorisation de la production agricole se fait sentir autant sur les produits d'exportation comme le coton, la mangue et le bétail que sur les productions locales d'avantages comparatifs certains comme la pomme de terre, l'oignon, le riz, le karité et le maïs.

Le graphique ci-dessous donne la part de chaque sous-secteur du secteur secondaire dans la croissance économique.

**Figure 2 : Evolution des branches d'activités du secteur secondaire**



**Source :** Analyse des données de l'INSTAT

### 2.2.3 Part du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est composé des sous-secteurs du commerce, de l'hôtellerie et restauration, du transport et communication, des activités financières, des services aux entreprises, des services d'administration publique, des services bancaires et des autres services non définis.

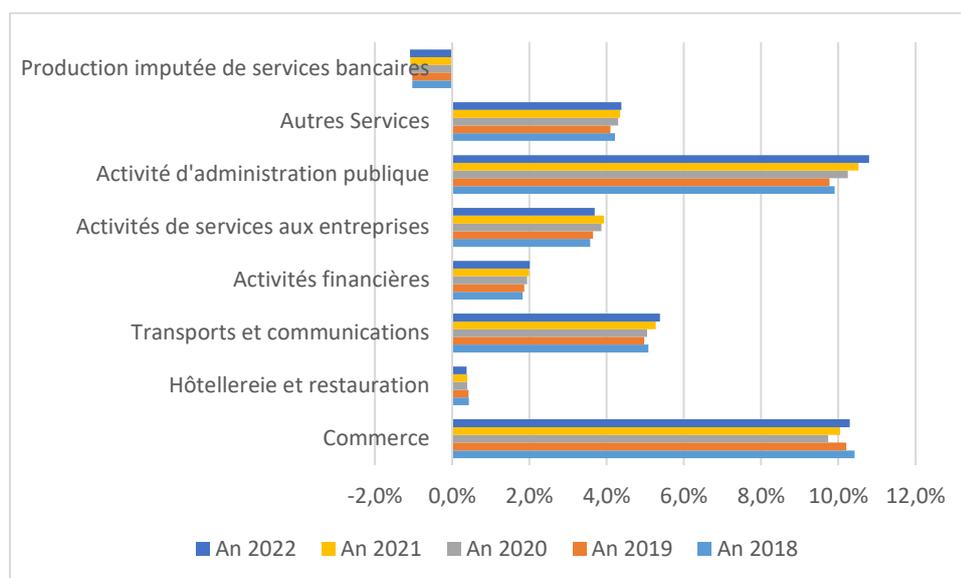
Le secteur tertiaire a une part importante dans le PIB. La part de ce secteur dans le PIB est ressortie en moyenne à 34,8% entre 2018 et 2022. Ce secteur apparait comme un des plus grands pourvoyeurs d'emplois et de richesses et est beaucoup plus fiscalisé que les deux premiers.

Les services d'administration publique et du commerce dominant ce secteur avec respectivement (10,2%) contre (10,1%) suivis du transport – communication.

L'analyse des branches d'activités du secteur tertiaire fait ressortir clairement le postulat de base de la contribution privé à hauteur de 89,8% dans le PIB constant sur la base de la moyenne calculée sur la période 2018 – 2022.

Le graphique ci-dessous donne la part de chaque sous-secteur du secteur tertiaire dans la croissance économique.

**Figure 3 : Evolution des branches d'activités du secteur tertiaire**



**Source :** Analyse des données de l'INSTAT

### 2.3 Contraintes d'évolution du secteur privé

L'état de fragilité et de violence dans le pays combiné à la pauvreté de la majorité des ménages et la lenteur des procédures d'administrations fiscales et douanières constituent un goulot d'étranglement à l'essor économique du Mali en général et au développement du secteur privé en particulier. A cette situation s'ajoute la prédominance de l'économie informelle, source de fragilité du secteur privé malien<sup>7</sup>.

Les principaux défis évoqués par les acteurs du secteur privé restent les lenteurs des procédures administratives et fiscales, l'hostilité du climat des affaires au Mali. Au-delà de cette situation, il existe par ailleurs quelques obstacles à l'essor du secteur privé :

- **L'instabilité politique et la menace terroriste :** Le conflit armé qui a lieu au Mali depuis 2012 s'est prolongé jusqu'au 18 août 2020 avec l'installation d'un gouvernement de transition suite au départ de l'ancien Président Ibrahim Boubacar Keïta. Ainsi, le conflit étant source d'appauvrissement des ménages, les contraintes de se lancer vers les activités informelles.
- **La prépondérance du secteur informel :** Les statistiques montrent que plus de 90% de l'économie est dominée par le secteur informel au Mali avec 91,5 % des personnes qui opèrent dans l'économie informelle contre 8,5 % dans l'économie formelle. Ce qui accroît les conditions de précarité des emplois. Ainsi, certains secteurs clés de l'économie comptabilisent une main-d'œuvre importante dans l'économie informelle notamment : le commerce (53,1 %), l'industrie (31,3 %), et les offres de services (15,9 %).
- **Un système éducatif défaillant et une faible politique nationale de formation professionnelle :** Les résultats de 2017 révèlent que 62,2% de la population malienne n'a jamais été instruite, donc ne possède aucune formation formelle, 24,7 % ont

<sup>7</sup>Analyse du climat des affaires dans les PMA au Mali<sup>1</sup>, Organisation internationale des employeurs IOE, mars 2023, p.1.

atteint le niveau primaire, 11,4 % le secondaire et seulement 1,7 % ont atteint le niveau supérieur. Ces données n'ont pas trop évolué depuis. En effet, 51 % des jeunes âgés de 15-24 ans ne poursuivent aucune formation éducative et ne participent pas au marché du travail. Le taux de chômage estimé à 7,4 % touche davantage les jeunes entre 15-34 ans et la durée moyenne du chômage est estimée à 5,2 ans dans l'ensemble.

- **Un système judiciaire et un État de droit insuffisant** - au niveau national, l'indice de perception des individus concernant l'efficacité du système judiciaire est estimé à 0,432<sup>8</sup> dont 0,294 dans la capitale Bamako. L'indice de perception de l'État de droit est estimé quant à lui à 0,407 au niveau national, dont 0,280 à Bamako. Cette défaillance du système judiciaire et de de l'état droit sont les causes qui soutiennent la faiblesse de l'investissement privé.
- **Un secteur manufacturier toujours faible** - le secteur manufacturier emploie seulement 9,7 % de la main-d'œuvre au Mali. Ce qui confirme la faiblesse du tissu industriel pourtant reconnu comme pourvoyeur d'emploi et de création de richesse.
- **L'insuffisance de sensibilisation des chefs d'UPI quant à l'importance de la transformation de leurs activités de l'informel au formel** - Il ressort que 46,1 % des dirigeants d'UPI ne sont pas au courant des avantages de la formalisation de leurs entreprises contre 27,6 % qui sont réticents à la formalisation selon une étude de l'organisation internationale des employeurs en 2023. Par conséquent, seulement 15,6 % d'UPI paie les impôts sur leurs activités. Toutefois 36,7 % d'UPI se disent prêts à payer les impôts sur leurs activités, si une amélioration du climat des affaires survient, notamment de la fiscalité en vigueur, des procédures administratives et judiciaires<sup>9</sup>.
- **Un système de travail faible, de protection sociale en particulier** - seulement 7 % des actifs occupés sont affiliés à une organisation d'assurance maladie et 25,3 % des salariés cotisent à un régime de pension.
- **Une corruption élevée** - 89,2 % de la population de plus de 18 ans estime que la corruption est importante dans le pays et nuit ainsi à l'ensemble de l'économie. Ce qui justifie ainsi la 129ème place sur 180 pays du Mali, selon le rapport 2020 de l'indice de perception de la corruption.
- **Les coûts élevés des facteurs de production** (Electricité, carburant, matières premières etc.) qui pénalise le développement de l'industrie. Le tissu industriel du Mali peine à se développer et à suivre la croissance des matières premières pour les quelles le pays dispose d'avantages comparatifs ;
- **Le déficit infrastructurel** (transport, énergétiques, technologiques, etc.). Ce déficit s'est aggravé au cours de la dernière décennie au niveau du transport et du secteur énergétique pendant la pression sociale augmente et le besoin des populations croit.

---

<sup>8</sup> La valeur de l'indice est donnée sur une échelle de 0 à 1. Le système judiciaire est plus efficace si le chiffre est proche de 1

<sup>9</sup> Etude contribution du secteur informel à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali. Données INSTAT, données enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017

### 3. Contribution du secteur privé au Mali

#### 3.1 Au niveau économique et fiscal

Malgré la difficulté d'accès à des statistiques fiables pour évaluer la contribution exhaustive du secteur privé sur le plan économique et fiscal, cette étude a pu rassembler certaines données statistiques sur la période 2018 et 2022 couvertes par l'analyse.

Certaines structures d'assiette comme les collectivités territoriales n'ont pas pu fournir des données sur la période de l'étude. On retient néanmoins dans le rapport d'état des lieux de la décentralisation l'information selon laquelle 83,1% des ressources des collectivités proviennent d'autres services d'appui dont 75,4% des administrations publiques et 7,7% des PTF. On note donc que moins de 17% des ressources des collectivités sont mobilisées localement.

Il est important à ce titre de noter que le tableau d'analyse que nous présenterons ci-dessous prendra en compte plus de 75% des ressources des collectivités et ne tient pas compte des ressources locales mobilisées pour lesquelles nous n'avons pas de statistiques agrégées.

Pour faire ressortir la part du secteur privé dans les statistiques de certains services d'assiettes notamment au niveau des impôts et de la douane pour les quelles nous n'avons pas pu obtenir de données désagrégées, nous avons utilisé le taux issu de la comptabilité nationale au niveau de l'INSTAT. Ce taux est de 10,2% pour l'administration publique et le reste est apparenté au secteur privé sous différentes formes.

L'analyse des données collectées, nous a donc conduit à produire le tableau suivant donnant la situation non exhaustive de la contribution fiscale et économique du secteur privé formel au niveau du Mali en million de FCFA.

**Tableau 1 : Part du secteur privé dans les structures d'assiettes**

Structures	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	An 2022
DGI (en million de FCFA)	568 184	826 783	827 203	888 204	888 896
DGD (en million de FCFA)	511 814	558 116	576 645	641 176	592 108
DNGM (en million de FCFA)	2 247	3 089	896	1 305	1 878
DND (en million de FCFA)	82 520	123 521	116 614	138 431	162 351
<b>TOTAL</b>	<b>1 164 765</b>	<b>1 511 509</b>	<b>1 521 358</b>	<b>1 669 116</b>	<b>1 645 233</b>

**Source** : Analyse suivant les données de la DGI, DGD, DNGM, DND et INPS

Il ressort de ce tableau que les impôts tirent la marche des ressources collectées auprès du secteur privé avec une contribution allant de 568 milliards de FCFA en 2018 à 889 milliards de FCFA en 2022. Ensuite, vient les services de la douane avec 511 milliards de FCFA en 2018 pour atteindre 592 milliards de FCFA en 2022. D'autres structures d'assiettes font aussi de la collecte de fonds en termes de ressources propres au-delà de celles collectées par les impôts et les données. Il s'agit des mines, du domaine et des collectivités territoriales.

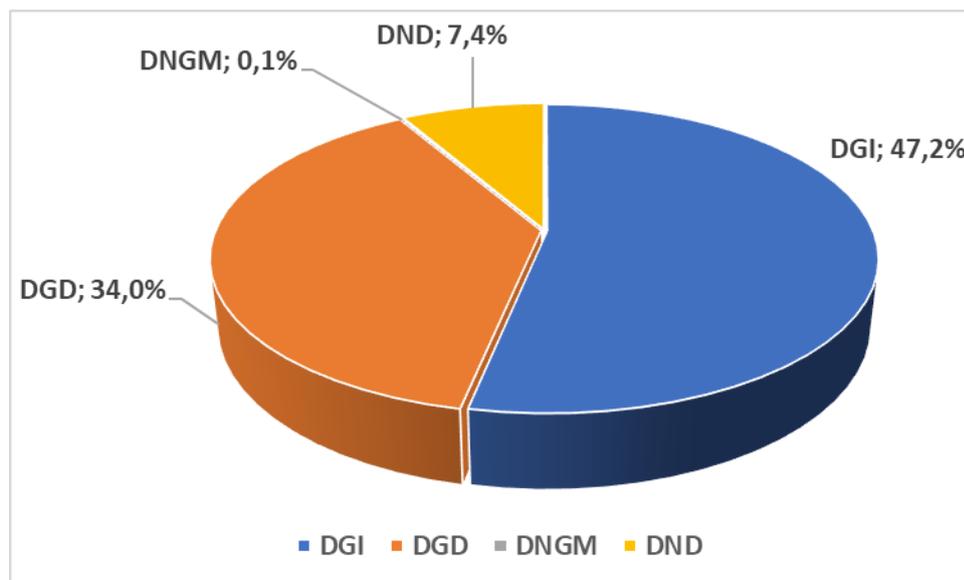
Les ressources collectées auprès des structures d'assiettes pour les quelles nous avons pu avoir des données régulières sont passées 1 164 milliards de FCFA en 2018 à 1 645 milliards de FCFA en 2022 avec une croissance moyenne 9,7% sur la période 2018 à 2022.

Ces ressources calculées ne prennent pas en compte les investissements du secteur privé pour lesquels des données nationales sur la période de l'étude ne sont pas disponibles.

La collecte des données chiffrées à l'occasion de cette étude de contribution du secteur privé sur le plan économique, fiscal et social met en lumière l'indisponibilité de statistiques réelles pouvant aider à la prise de décisions stratégiques au niveau du secteur privé, des PTF et de l'Etat.

La répartition sectorielle des ressources collectées au niveau des quatre structures ciblées donne le graphique suivant :

**Figure 4 : Répartition des ressources collectées par différents services**



**Source :** Analyse suivant les données de la DGI, DGD, DNGM et DND

Ce graphique montre l'importance des ressources collectées auprès du secteur privé pour l'état soit 47%, suivi de la douane 34% et fin des ressources propres de la DNGM à hauteur de 0,1%. Il faut cependant préciser certaines ressources collectées par les impôts et la douane sont également affectées à certains secteurs comme les collectivités territoriales par exemple.

L'analyse des autres contributions du secteur privé non appréciable de façon exhaustive fait ressortir des contributions spécifiques dont la plus importante est la redevance d'usage routier (35 FCFA par litre de carburant roulant). Cette redevance évaluée à 26 milliards de FCFA en 2018 devrait atteindre 38 milliards de FCFA en 2022 au taux de croissance moyen calculé sur la période 2016 à 2018. A cette contribution s'ajoute les recettes propres de l'Autorité routière évaluée à 4 milliards de FCFA en 2018 au niveau des postes de péages/pesages. La recette optimisée des 28 postes de péages/pesages devrait atteindre les 10 milliards en 2022. Ces contribution importantes des acteurs économiques sont directement affectées à l'Autorité routière au titre de l'entretien routier, de la réhabilitation de certaines routes et du fonctionnement des services de l'AR.

Dans le domaine du transport le secteur privé paye pour la carte grise des véhicules et des engins roulants, pour le permis de conduire et pour la carte de transport. Une estimation faite sur la moyenne des recettes sur la période 2018 à 2022 permet de conclure que le secteur contribue à 1,2 milliard de FCFA par an.

### 3.2 Au niveau de la sécurité sociale

Malgré les efforts de contrôle, il sera difficile de cerner la situation réelle des emplois du secteur formel sans une interconnexion sous forme d'échange de données entre les impôts et l'INPS.

L'INPS a aussi enregistré une augmentation positive des masses salariales et des cotisations sociales évoluant respectivement autour de 8,7% et de 9,9% pendant la période de l'étude.

Le tableau suivant donne l'évolution des masses salariales déclarées et des cotisations payées par les entreprises sur les cinq dernières années (2018 à 2022 en millions de FCFA).

**Tableau 2: Evolution de la masse salariale et de cotisation payée au niveau de l'INPS/AMO**

Désignation / Année	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	An 2022
<b>Masses salariales déclarées</b> (en million de FCFA)	665 485	757 034	926 381	774 645	890 012
<b>Cotisations payées</b> (en million de FCFA)	155 195	181 339	207 086	193 661	222 503

**Source : INPS**

**Les services de prévoyance et de sécurité sociale ont collecté 155 milliards de FCFA en 2018 avec croissance leur permettant d'atteindre 222 milliards de FCFA en 2022 malgré leur faible agressivité dans la formalisation des entreprises du secteur informel. Un travail d'échange de données plus inclusif avec les impôts permettra selon nos analyses de doubler au moins la contribution des services de prévoyance et de sécurité sociale. Cela aura l'avantage d'assurer plus d'emplois décents, d'améliorer les conditions de vies des employés et de la viabilité économique de l'INPS/AMO.**

Les difficultés rencontrées dans l'élargissement de l'assiette de prévoyance sociale sont de trois ordres :

- La faible déclaration du nombre réel d'employés aux services de prévoyance sociale (Non déclaration, déclaration partielle et sous déclaration) ;
- Le non remboursement des arriérés de cotisation des grandes entreprises d'Etat fermées ou en restructuration ;
- Le problème d'identification des entreprises qui se créent et ferment sans un suivi réel des services d'assiettes concernés.

Le nombre d'entreprises enregistrées au niveau de l'Institut National de Prévoyance Sociale est passé de seulement 33 946 à 38 532 pendant la période 2018 à 2022 alors que le nombre d'assurés est passé du simple au double (de 227 727 à 407 213).

Le taux moyen de progression des entreprises privées qui intègrent la sécurité sociale est faible 3,3% contre un taux de progression d'assurés cotisants de 17,7%. Ce qui explique qu'il y a plus d'effort de contrôle et de redressement de la situation des entreprises formelles que de prospection formalisation du secteur informel qui représente une partie importante de l'économie malienne.

Le tableau suivant donne l'évolution du nombre d'entreprises privées et d'assurés de l'INPS/AMO sur les cinq dernières années (2018 à 2022 en million de FCFA).

**Tableau 3: Evolution du nombre d'entreprises et d'assurés au niveau de l'INPS/AMO**

Désignation / Année	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	An 2022
Nombre d'entreprises privées	33 946	36 079	34 569	37 566	38 532
Nombre d'Assurés cotisants	227 727	359 019	385 450	380 365	407 213

**Source :** INPS

L'interconnexion avec les impôts permettra au moins de doubler le nombre d'employés pris en charge au niveau de la prévoyance et de la sécurité sociale. L'INPS/AMO doit adopter une politique plus agressive d'enrôlement du secteur informel en proposant des services plus adaptés et une facilité de paiement des cotisations en passant l'émergence du numérique.

Pour améliorer la prise en charge de la sécurité sociales des employés du secteur privé et sur la base des analyses au cours de cette étude, nous proposons un certain nombre de recommandations pour rendre les services de l'INPS plus viables. Il s'agit entre autres de :

- Améliorer la qualité des représentants du secteur privé et reformer le conseil d'administration de l'INPS pour le rendre plus proactif ;
- Informer et sensibiliser régulièrement les membres des corporations du secteur privé sur les droits à la sécurité sociale des employés ;
- Associer régulièrement l'INPS à toutes les activités du secteur privé ;
- Améliorer et renforcer le système de prospection de nouveaux membres pour la cotisation sociale et la sécurité sociale des employés.
- Améliorer la qualité des représentants du secteur privé et reformer le conseil d'administration de l'INPS pour le rendre plus proactif ;
- Informer et sensibiliser régulièrement les membres des corporations du secteur privé sur les droits à la sécurité sociale des employés ;
- Associer régulièrement l'INPS à toutes les activités du secteur privé ;
- Améliorer et renforcer le système de prospection de nouveaux membres pour la cotisation sociale et la sécurité sociale des employés.

### **3.3 Au niveau des investissements privés**

La recherche documentaire et les analyses des données nationales n'ont pas pu permettre d'évaluer de façon exhaustive les investissements du secteur privé dans les cinq dernières années (2018 à 2022) à travers des statistiques issues des services en charge de la question.

Malgré l'importance des données d'investissements dans les différentes branches d'activités pour démontrer la contribution du secteur privé, les données nationales qui existent sont prévisionnelles et portent sur les projets d'agrément au niveau du code des investissements. Sur les projets d'agrément, le mécanisme de suivi des réalisations n'étant pas opérationnel, il est difficile de se prononcer sur les investissements du secteur formel recensés.

**Pour la période d'analyse de l'étude, les investissements agréés au code des investissements ont été estimés 554 milliards de FCFA pour 10 078 emplois à créer.** Il faut

rappeler que ces chiffres sont prévisionnels et ne représentent pas un tableau exhaustif des investissements privés dans la période 2018 à 2022.

L'analyse des listes d'agrément de l'API Mali ont également révélées que **les données de réalisation n'existaient pas par rapport aux projets agréés au code des investissements**. Un comité a été mis en place suite à une décision interministérielle qui n'a jamais été opérationnel.

**Tableau 4: Evolution des investissements prévisionnels des projets agréés**

Année	Investissement (FCFA)	Emploi
An 2018	69 402 177 224	1 531
An 2019	82 673 019 596	2 117
An 2020	66 214 223 240	944
An 2021	171 777 853 323	2 727
An 2022	164 352 400 649	2 759
<b>Total</b>	<b>554 419 674 032</b>	<b>10 078</b>

**Source** : Listes des projets agréés au code des investissements de 2018 à 2022 par l'API Mali

*Dans le sous-secteur des industries extractives où certaines statistiques sont disponibles en termes de prévisions et réalisations, la CPS du secteur de l'énergie et des mines annonce un chiffre de 554 milliards d'investissement entre 2018 et 2022 avec une part moyenne dans le PIB de 9%.*

Une des recommandations phares pour suivre les projets agréés et permettre de disposer de données de réalisations d'investissements fiables sera de renforcer le personnel de l'API et de lui confier les tâches du comité interministériel mis en place. Il faut rappeler que le comité interministériel mis en place pour le suivi des projets agréés au code des investissements n'a jamais réellement fonctionné et ce dispositif semble lourd à mobiliser.

Par ailleurs, la Base de données de la banque mondiale permet d'avoir une idée des investissements réalisés au Mali sur la période visée avec des indicateurs de développement qui sont utilisés à défaut de données nationales pertinentes.

**Tableau 5: Indicateurs de développement du secteur privé**

Désignation de l'indicateur	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	An 2022
Formation brute de capital immobilisé, secteur privé (Devise locale)	1 115	1 325	1 340	1 470	1 539
Formation brute de capital immobilisé, secteur privé (% du PIB)	12%	13%	13%	14%	13%
Crédit intérieur fourni au secteur privé par les banques (% du PIB)	26%	24%	26%	28%	30%
Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	3%	5%	3%	3%	

**Source** : Indicateur Bank Data Mali WDI

**Sur la base des indicateurs de développement de la banque mondiale, il ressort que les investissements privés au Mali sont passés de 1 115 milliards de FCFA en 2018 pour atteindre 1 539 milliards de FCFA en 2022. Les taux des investissements en pourcentage du PIB ont varié de 12 à 14% suivant la période. Le taux des entreprises ayant recours aux**

**banques pour l'investissement est passé de 29% en 2010 à 55% en 2016. Le taux de crédit bancaire fourni au secteur privé est passé du 26% du PIB en 2018 à 30% en 2023.**

**Les investissements étrangers demeurent cependant très faibles et varient entre 3 à 5% du PIB.**

### 3.4 Au niveau de la création d'emploi

#### **Le poids du secteur informel dans la création d'emploi au Mali**

La quasi-totalité des emplois sont informels<sup>10</sup> au Mali (97%) avec 98% pour les femmes et 96,4% pour les hommes. Cette moyenne nationale cache des disparités au niveau des milieux. En effet, le taux d'emploi informel est plus élevé dans le milieu rural (98,8%) avec 99,4% pour les emplois occupés par les femmes contre 98,4% chez les hommes. Ce taux dépasse la moyenne nationale et cela quel que soit le sexe. Les jeunes femmes de la tranche d'âge comprise entre 15-24 ans sont majoritairement représentées dans l'emploi informel avec 99,7%.

Le faible niveau d'éducation de la population a un lien avec l'emploi informel, d'où la nécessité de soutenir une politique d'éducative inclusive et de promouvoir une politique fiscale incitative en vue de faciliter le passage d'une économie informelle à une économie beaucoup plus formelle, gage pour réduire le taux de l'emploi informel. En effet, il a été constaté que le taux d'emploi informel diminue globalement au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Ainsi, l'emploi informel passe de 99,7% pour les sans niveau d'instruction à 57,0% pour ceux qui ont le niveau secondaire. Par contre, 61% des personnes en emploi de de niveau supérieur ont un emploi informel. Exception faite de la population en emploi de niveau secondaire, celle du premier décile, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les des femmes que chez les hommes.

L'analyse de l'emploi selon le secteur institutionnel laisse apparaître une part importante des entreprises privées informelles. Celles-ci représentent 72,6% de l'emploi total contre 2,3% pour le secteur public et 0,5% pour les entreprises privées formelles. Près d'un quart (24%) sont de personnel de maison et 0,6% travaillent pour les ONG et associations.

#### **La situation des emplois créés au niveau du secteur formel**

L'analyse de la situation des emplois créés au niveau du secteur formel pendant la période 2018 à 2019, on constate une forte décroissance du nombre d'emploi créés en 2019 contre une reprise de la croissance à partir de 2020. Jusqu'en 2022 le niveau de création d'emploi n'a pas encore atteint celle de 2018 avant la crise de la COVID-19.

Sur la période d'analyse, les emplois du secteur formel au niveau du secteur privé sont estimés en moyenne à 27 640 par an. Ainsi, sur un total de 230 492 emplois formels créés le

---

<sup>10</sup> Rapport d'analyse situationnelle sur le marché du travail en 2020 par l'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF)

secteur privé engrange 60% contre 40% pour le secteur public et les pertes d'emplois représentant 9,4% en moyenne.

Le tableau suivant donne l'évolution de la situation des emplois créés par les secteurs privé et public ainsi que les pertes d'emplois pendant la période 2018 à 2022 suivant les statistiques de l'ONEF.

**Tableau 6: Evolution des créations d'emplois par les secteurs privé et public**

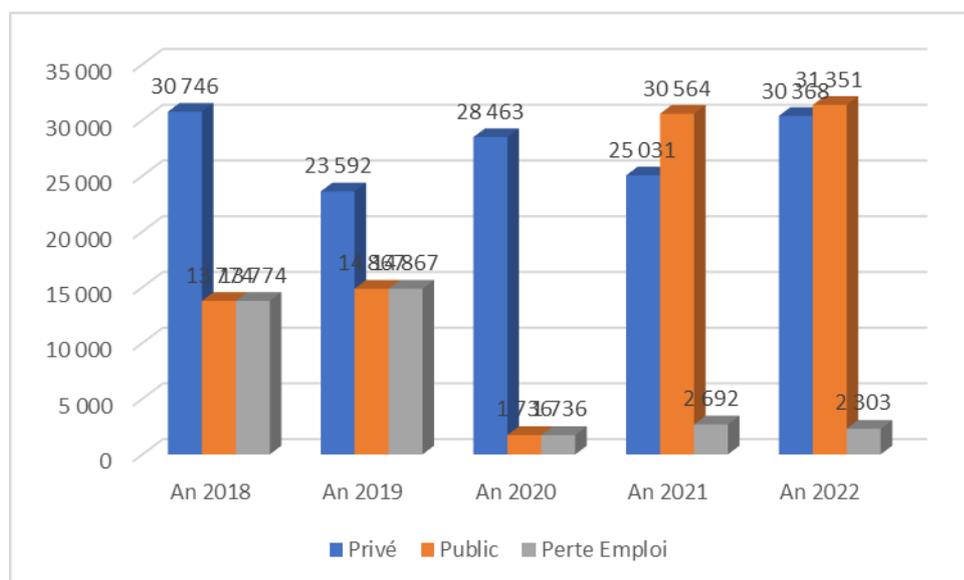
Période	Nombre d'emplois créés			% Emplois Privé	Perte d'emploi	% Perte d'emploi
	Privé	Public	TOTAL			
Année 2018	30.746	13.774	44.520	69%	13.774	31%
Année 2019	23.592	14.867	38.459	61%	14.867	39%
Année 2020	28.463	1.736	30.199	94%	1.736	6%
Année 2021	25.031	30.564	55.595	45%	2.692	5%
Année 2022	30.368	31.351	61.719	49%	2.303	4%
<b>TOTAL</b>	<b>138.200</b>	<b>92.292</b>	<b>230.492</b>			

**Source** : Analyse des données de l'ONEF pendant la période 2018 à 2022

Globalement, par rapport à l'évolution de l'emploi formel au niveau du secteur privé, on constate :

- Une diminution de la création nette d'emplois de 23,3% en 2019 par rapport à 2017 ;
- Une augmentation des pertes d'emplois de 8% en moyenne sur les cinq dernières années ; et
- Une reprise de la création d'emplois à partir de 2020 avec une baisse continue des pertes d'emplois qui se déprécient de façon progressive.

**Figure 5 : Evolution des créations d'emplois par les secteurs privé et public**



**Source** : Analyse des données de l'ONEF pendant la période 2018 à 2022

Comparativement à la période d'avant COVID, les indicateurs des créations d'emplois se portent bien depuis la relance des activités en 2020 malgré la triple crise politico-sécuritaire et de la situation de guerre en Ukraine qui a affecté durement le secteur privé.

### 3.5 Au niveau social et environnemental

#### Le respect des principes de la RSE au Mali

Face aux défis environnementaux, aux questions de l'équité et de la justice sociale, du développement économique, nous sommes de plus en plus à la recherche de nouveaux modèles dans le domaine des énergies renouvelables, des nouvelles formes de management, des innovations technologiques ou des nouvelles manières de se déplacer, les entreprises n'échappent pas à cette réalité et sont appelées à réfléchir à des manières d'intégrer le développement durable dans leurs activités. C'est ce que l'on appelle la RSE ou Responsabilité Sociale des Entreprises.

La RSE est la traduction de la volonté des entreprises de s'intégrer et d'être des moteurs de la transition écologique, économique et sociale. Cette prise de conscience individuelle et collective concerne tous les types d'organisations quelques soient leurs tailles, leurs activités, leurs objectifs, leurs missions ou leurs territoires.

La RSE demande à toutes les organisations de prendre en compte volontairement les préoccupations ou encore les inquiétudes des acteurs impliqués dans le processus d'atteinte des objectifs organisationnels, mais aussi de gérer les relations avec ces acteurs encore appelés les parties prenantes.

C'est pourquoi plusieurs structures importantes du secteur privé s'efforcent de recourir à la RSE dans leur fonctionnement quotidien. Le CNPM doit ainsi se donner pour mission d'informer, de sensibiliser et d'opérationnaliser le concept de la RSE afin que ses membres puissent adopter des comportements responsables à travers l'exécution des projets et programmes qui sont mis en œuvre.

La responsabilité sociale des entreprises vise à considérer la performance globale des entreprises du point de vue de l'économie, de la société et de l'environnement. L'arsenal juridique actuel réglementant le secteur privé malien n'exige pas spécifiquement l'application de la RSE. Toute fois les mesures spécifiques prises dans le cadre de la convention minière du Mali oblige les sociétés minières à la contribution communautaire. Cette contribution s'apparente en partie à la RSE, ce qui fait que les sociétés minières sont en général dans l'application de la RSE.

Quelques entreprises du secteur privé malien s'y intéressent pour renforcer leur encrage social et environnemental. Il s'agit à titre d'exemple de :

- Orange Mali depuis 2012 à travers des actions d'inclusions numérique des couches défavorisées, le passage à la facture numérique dans le cadre la protection de l'environnement et le développement d'une ferme solaire pour couvrir ses besoins entre autres ;
- Société TOGUNA intervenant sur l'assainissement, dans l'appui communautaire direct et dans la construction des structures sociales de base ;
- Convention minière des société extractives leur exigent la mise en œuvre d'un plan de gestion environnemental et mesures compensatoires au niveau communautaire à travers le financement de projets de développement communautaire.

## Mesures sociales et environnementales appliquées par les entreprises privées

La protection de l'environnement consiste à prendre des mesures pour limiter ou éliminer l'impact négatif des activités humaines sur la nature et les hommes. A ce titre, les activités industrielles et minières sont reconnues comme ayant un impact souvent désastreux sur l'environnement si des mesures particulières ne sont pas prises en compte. Au-delà de la simple conservation de la nature, il s'agit de comprendre le fonctionnement systématique, et éventuellement planétaire de l'environnement, d'identifier les actions qui l'endommagent au point de porter préjudice aux générations actuelles ou futures ; et de mettre en place les actions visant à la mitigation de leurs effets. Au Mali comme dans la majorité des états en Afrique, il s'agit de prendre des mesures afin que les sociétés d'exploitation industrielle prennent leurs responsabilités dans les zones où elles sont opérationnelles après leurs exploitations.

Dans cette optique, une réhabilitation des sites miniers par exemple est primordiale dans le seul but de protéger et de préserver l'environnement car les mines mal réhabilitées posent des problèmes à long terme pour l'ensemble de la communauté environnante et pour l'environnement.

Les plans de gestion environnementales et sociales (PGES) élaborés lors de la mise en place des entreprises industrielles sont généralement dotées de mesures de gestion environnementales et sociales qui ne sont pas respectées par les entreprises à cause du manque de suivi des structures en charge de la question.

Les entreprises extractives sont celles qui causent le plus de préjudice toute fois l'Etat à un rôle clé à jouer dans la création d'un environnement favorable et dans la viabilisation des zones industrielles.

Dans l'analyse de la contribution sociale des entreprises extractives ou même de celle des industries de transformation en général, l'étude n'a pu avoir de statistiques même partielles des contribution des activités du secteur privé. Toutefois, il est clair qu'en plus des entreprises extractives, des opérateurs de téléphonie mobile et de quelques entreprises de transformation connues au Mali des efforts sont faits dans le sens de l'atténuation des risques environnementaux et des soutiens aux communautés sous plusieurs formes. Ses soutiens vont de la construction d'infrastructures communautaires, à l'amélioration des conditions sociales des plus pauvres sur le plan éducation, santé, assainissement et création d'activités génératrices de revenus.

Les mesures compensatoires appliquées par les entreprises dans le cadre soient des conventions minières ou tout simplement des plans de gestion environnementale et sociale ne sont ni prises en charge dans les statistiques services publics en charge de ces questions, ni centralisées au niveau des faitières du secteur privé pour montrer leurs contributions.

*Ainsi, le secteur privé pourrait formuler une demande spécifique de mise à disposition systématique des informations sur les contributions sectorielles des acteurs tout en spécifiant les contributions volontaires et celles d'ordre conventionnelles.*

### 3.6 Bonnes pratiques ou cas de succès

#### Journées de l'entreprise privée

Les journées de l'entreprise privée organisées dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la croissance économique et à la promotion de l'emploi stimulée par le secteur privé (PACEPEP) mis en œuvre par le Conseil National du Patronat du Mali avec le Financement de la coopération danoise, est une initiative importante du secteur privé à pérenniser.

Les objectifs spécifiques visés par ces journées sont de :

- Déterminer et analyser les contraintes internes liées aux conditions d'exercice des entreprises privées au Mali ;
- Et de proposer au gouvernement des mesures visant à faire améliorer le climat des affaires, la production et la productivité des entreprises privées dans le but de leurs rendre compétitives sur les marchés nation et international.

Ces journées qui sont à leur quatrième édition, s'inscrivent dans une dynamique de dialogue Etat secteur privé et en conformité avec la loi d'orientation du secteur privé (LOSP).

Ces recommandations doivent être inscrites dans un cadre de dialogue permanent avec un véritable comité de suivi partiaire.

#### Forum pour la relance économique du Mali

Le premier forum pour la relance économique a été organisé courant 2023 par la Chambre de commerce et d'industrie du Mali en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé et les partenaires au développement.

Ce forum avait pour objectif la relance économique du Mali à travers l'opérationnalisation des filières porteuses des régions en vue d'y réaliser des pôles de développement économique. Il a ainsi été organisé dans une démarche inclusive et participative en faisant appel à tous les acteurs du développement économique de notre pays.

Le forum s'est déroulé sous forme de cadre d'échange entre l'Etat, les collectivités, le secteur privé et les partenaires au développement. Chaque région a fait une présentation synthétique de ses potentialités, opportunités d'investissement et portefeuilles de projets. Des espaces d'exposition ont été consacrés aux unités industrielles et aux projets de développement local. Des panels ont été organisés autour des thématiques relatives aux problématiques identifiées.

Ce genre d'espace d'échange endogène mérite d'être généralisé pour mieux fédérer les forces actives du secteur privé envie de mieux profiter des avantages comparatifs et des potentialités des régions.

## **Mémoire du Secteur Privé**

Le secteur privé malien à travers le « Comité mixte de suivi des réformes du climat des affaires Etat/Secteur Privé » a recommandé que le patronat malien produise un mémoire sur ses propositions d'amélioration du climat des affaires.

Le CNPM a ainsi produit le mémoire 2023, pour aider l'Etat à améliorer le climat des affaires et le cadre d'exercice des entreprises privées. Les propositions du secteur privé portent à la fois sur des mesures conjoncturelles et structurelles.

La première partie porte sur des suggestions de mesures conjoncturelles permettant « d'envoyer des signaux de confiance et de relancer immédiatement l'activité et le dynamisme économique du pays ». Pour ce qui concerne les mesures structurelles, elles portent sur « transformation de la base de l'économie, de relancer les investissements locaux, d'attirer les investisseurs étrangers, d'augmenter le PIB, d'accroître la richesse nationale, de créer des emplois massifs pour donner un espoir et un avenir meilleur à la jeunesse Malienne ».

Ce mémoire doit venir affiner toutes les recommandations issues des différents fora, journées de l'entreprise et autres recommandations majeures de l'ensemble des corporations du secteur privé malien comme outil de plaidoyer permanent.

## **La rentrée économique du secteur privé**

Le secteur privé malien à travers la voix du CNPM organise chaque année une rentrée économique d'échange entre les autorités maliennes et le monde des affaires du pays. Ces échanges permettent de remettre les questions économiques au cœur des préoccupations nationales.

Les thématiques abordées sont diversifiées et ont porté au départ sur le suivi de la mise en œuvre des mesures d'amélioration du climat des affaires issues du « doing business » pour ensuite décliner au fil des années sur les préoccupations plus inclusives des acteurs.

On peut entre autres citer celles de la deuxième et de la troisième édition portant sur :

- La nécessité de création d'une caisse de dépôt et de consignation et la labélisation des entreprises maliennes ;
- Le renforcement de la sécurité juridique et judiciaire des entreprises maliennes *proposé par le plaidoyer auprès des acteurs étatiques à mettre en œuvre les réformes des réformes nécessaires pour attirer les investisseurs et motiver les acteurs nationaux*“.
- Les réformes proposées par le secteur portaient aussi sur les structures de l'emploi et de la formation professionnelle et à la commande publique.

Ce type d'activité de renforcement du dialogue Etat – Secteur privé mérite d'être poursuivie quelque soit la situation du pays pour que le secteur privé puisse mieux contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité.

## **Mise en œuvre des projets de développement communautaire par le secteur privé**

Comme annoncé dans les différentes parties de cette étude d'évaluation de la contribution statistique du secteur privé, la question de la mise en œuvre de la contribution des entreprises privées dans leurs lieux d'exercices n'est pas cernée. Aucun suivi régulier ni de cadre de recensement de données n'est disponibles pour évaluer la contribution.

Il est pourtant clair que plusieurs entreprises de la place (locales et étrangères) agissent dans le développement communautaire soit dans le cadre du respect de la RSE ou dans le cadre de la convention minières pour les sociétés extractives. A ces derniers s'ajoutent les entreprises qui ne rentrent pas dans les deux premiers cas de figures mais qui interviennent de façon volontaire dans le développement communautaire par actions sociales et citoyennes.

### **De façon générale :**

*Nous allons donner un exemple pour lequel nous avons pu avoir des données au niveau de la CPS mine et énergie. Puisque l'exemple se situe dans le secteur minier, nous rappelons la contribution du secteur évaluée 584 milliards de FCFA au niveau de l'économie nationale pour 66,9 tonnes d'or produites (dont 6 tonnes de production artisanale). La valeur des exportations de l'or en 2022 a donc atteint 2 417 milliards de FCFA selon la BCEAO. Le nombre d'emplois créés dans le secteur a atteint 5 049 dont 240 expatriés suivant les statistiques de la CPS mine et énergie.*

### **De façon spécifique :**

*Courant 2022, Nampala SA a intervenu dans le développement communautaire tel qu'exigé par le code et la convention miniers.*

*La société a donc investi 264 millions de FCFA dans les projets (13 Projets) de développement communautaire. Le montant des patentes payées au niveau des services des impôts s'élève 307 millions de FCFA pour 184 millions de FCFA de part communautaire.*

*Les investissements communautaires concernent la mairie et les quatre associations communautaires appuyées.*

*Les emplois locaux créés sont de 113 pour des partenariats établis avec 9 sous-traitants locaux. Le montant des achats locaux de la société se sont établis à 462 millions de FCFA.*

*La société a toutefois produit et commercialisé 1,5 tonne d'or pendant l'année 2022. Elle emploie à ce titre 240 employés dont 6 étrangers.*

## 4. Renforcement de la capacité de plaidoyer du secteur privé

### 4.1 Problématique de développement du secteur privé

Les crises politico-militaires de 2012 et 2022 ont gravement affecté la croissance du PIB, cependant, elle s'est relancée au taux de 3,6% en 2022 en dépit de l'embargo et de la crise en Ukraine qui a durement affecté l'appareil productif du pays. Le pays est encore confronté à des conflits armés et une prolifération des hostilités dans la sous-région.

L'agriculture et l'élevage constituant les moyens de subsistance et de revenu de la grande majorité de la population (80%) se caractérisent principalement par des petites entreprises familiales, mais avec un grand potentiel de professionnalisation, de croissance et d'emploi.

Le secteur de croissance serait le secteur agricole dû à la demande de produits alimentaires en raison de la croissance rapide de la population, de l'urbanisation et du déficit alimentaire dans certaines régions. Le Mali est actuellement un importateur net de produits alimentaires, mais il a des grands potentiels en termes de terres non cultivées, de l'écart de la productivité et de la transformation agroalimentaire.

Le développement du secteur privé est entravé par un certain nombre de facteurs structurels, notamment le faible niveau de compétences professionnelles, le manque d'accès aux intrants et à la modernisation des équipements de production/transformation, la lourdeur des procédures réglementaires et fiscales, un système judiciaire rudimentaire, la corruption<sup>3</sup> généralisée. L'accès au financement constitue un défi particulier pour les PME et les microentreprises, en particulier pour les jeunes, nuisant ainsi à la productivité et au développement des entreprises.

Les PME sont confrontées à des difficultés à satisfaire les conditions des banques pour les prêts et les institutions financières sont généralement réticentes à accorder des prêts aux PME. Toutefois, la tendance actuelle est que les banques se positionnent de plus en plus vers les entreprises agricoles et les PME.

La faiblesse du climat des affaires demeure une contrainte importante à tous les niveaux pour le développement du secteur privé et pour stimuler la croissance économique et l'emploi. Le Mali est classé 146 sur 190 pays dans l'indice « Doing Business » 2022 de la Banque Mondiale. Le dialogue entre les organisations du secteur privé et l'état reste faible en raison, entre autres, des multiples structures publiques traitant des questions du secteur privé, une certaine réticence des institutions publiques à engager un dialogue franc avec les structures du secteur privé et un faible niveau d'organisation interne du secteur privé. Ceci combiné à une capacité insuffisante des organisations du secteur privé en termes de capacité d'analyse et de contribution à un dialogue fructueux malgré les différents mécanismes mis en place.

### 4.2 Vision

Le secteur privé devra s'engager avec l'Etat sur une vision claire des changements et des innovations transformatrices, des impacts positifs mesurables et des avantages économiques et sociaux réduisant les risques de mortalité des entreprises structurantes dans les secteurs prioritaires.

Les changements visés s’inscriraient dans une dynamique de renforcement de la capacité résilience des entreprises privées en vue d’atteindre les objectifs fixés dans le CREED et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

### 4.3 Mission

Engager le secteur privé d’une manière transparente et axée sur les résultats, motivé par l’urgence de gérer durablement notre environnement, en contribuant de manière significative et mesurable pour atteindre les objectifs de relance économique du Mali. Inspirer, informer et permettre aux partenaires, ainsi qu’au peuple malien d’améliorer durablement sa qualité de vie, tout en assurant la durabilité pour les générations futures.

### 4.4 Objectifs

**Pilier 1** : Effets pour les objectifs de la relance économique et des objectifs de développement durable (mesurables et quantifiables).

**Pilier 2** : Changements transformatifs des industries et des secteurs à fort avantages comparatifs.

**Pilier 3** : Innovations menant à des solutions en matière de durabilité.

**Pilier 4**: Ressources et revenus pour intensifier et accélérer la dynamique vers un avenir durable.

### 4.5 Principes

1. Alignement sur les objectifs du CREDD, la loi d’orientation du secteur privé.
2. Engagement axé sur l’impact et les résultats.
3. Transparence et divulgation.
4. Ajouter de la valeur en travaillant ensemble.
5. Collaboration visant à élever les normes.
6. Intégrité, impartialité et indépendance.

## 5. Recommandations : Stratégie d'intervention

Le CNPM doit travailler à l'établissement et le maintien d'un vrai partenariat public-privé permettant de créer un mécanisme pérenne de mise à disposition des informations utiles pour les investisseurs privés dans les départements sectoriels.

### 5.1 Défis majeurs à relever

- Améliorer l'information statistique sur la contribution du secteur privé et la rendre disponible ;
- Améliorer la contribution du secteur privé sur le plan économique et fiscal ;
- Appuyer la mise en place d'un mécanisme de structuration du secteur informel ;
- Améliorer la représentativité du secteur privé dans les instances de prise de décision auprès de l'Etat et des PTF ;
- Orienter les interventions des PTF auprès du secteur privé vers les secteurs stratégiques de développement ;
- Tenir compte de la sensibilité des entreprises privés dans un environnement d'instabilité politico-sécuritaire.

### 5.2 Axes stratégiques d'amélioration de la contribution du secteur privé à l'économie

#### **Axe 1 : Améliorer l'information statistique sur la contribution du secteur privé et la rendre disponible**

L'effet recherché est de :

- Travailler à la prise en compte effective des besoins de données sur les investissements privés et autres indicateurs économiques dans le Schéma Directeur de la Statistique (SDS). Il s'agit, pour les départements sectoriels, d'intégrer les indicateurs concernés dans la programmation statistique avec comme principes consistant à fédérer les ressources et les efforts des membres du système statistique national ;
- Faciliter l'accessibilité des informations statistiques aux acteurs du secteur privé sur les branches d'activités, la fiscalité et les investissements réalisés pour faciliter la prise de décision commerciale ;
- Plaider auprès de l'Etat la mise en place d'un mécanisme pérenne de collecte, de traitement et de diffusion des informations sectorielles utiles pour les acteurs du développement. Ces informations doivent être désagrégées par branche d'activités et par type d'acteurs afin de les rendre exploitables pour les investisseurs privés.

#### **Axe 2 : Appuyer la mise en place d'un mécanisme de structuration du secteur informel**

L'effet recherché est de :

- Exploiter les études d'élargissement de l'assiette fiscale au niveau du secteur primaire, de l'orpaillage et des services liés aux nouvelles technologies en vue d'améliorer et de rendre plus équitable la législation fiscale ;

- Créer un projet fédérateur d'envergure nationale sur les initiatives de formalisation (ex : Centres de gestion agréé) qui pourrait être soutenu par l'Etat et les PTF en vue d'assurer à terme une baisse de la pression fiscale réelle sur les entreprises du secteur formel.

### **Axe 3 : Améliorer la représentativité du secteur privé dans les instances de prise de décision auprès de l'Etat et des PTF**

L'effet recherché est de :

- Faire un diagnostic de la représentativité du secteur privé dans les instances de prises de décision et du niveau d'opérationnalisation des organes représentatifs ;
- Renforcer les compétences techniques des représentants en fonction des niveaux de responsabilité dans les instances de prise de décision technique pouvant impacter le secteur privé.

### **Axe 4 : Orienter les interventions des PTF vers les secteurs stratégiques de développement**

L'effet recherché est de :

- Renforcer le dialogue avec l'Etat pour la mobilisation des ressources des PTF vers les filières porteuses stratégiques pour lesquels le pays dispose d'avantages comparatifs certains ;
- Développer et négocier directement des projets et programmes de développement stratégique avec les PTF qui peuvent impacter de façon systémique le secteur privé.

### **Axe 5 : Tenir compte de la sensibilité des entreprises privées dans un environnement d'instabilité politico-sécuritaire**

L'effet recherché est de :

- Faire une étude d'évaluation de la sensibilité des PME en zone de conflit afin de capitaliser sur les expériences ;
- Analyser le niveau d'atteinte des secteurs durement touchés par les conflits et évaluer les besoins d'intervention pour orienter leur reconversion.

## 6. Conclusion

***La conduite de l'étude d'évaluation statistique de la contribution du secteur privé malien sur le plan économique, fiscale et sociale a permis de se rendre compte de la faiblesse et de la non disponibilité d'informations statistiques fiables utiles aux acteurs du secteur privé.***

***Au-delà des données de comptabilité nationale donnant les tendances globales, celles sectorielles sont incomplètes, indisponibles et non régulières. A ce constat s'ajoute deux facteurs aggravants : i) l'inaccessibilité des acteurs aux données statistiques et ii) le faible niveau de désagrégation des informations statistiques sectorielles.***

Les informations statistiques disponibles, surtout au niveau des services d'assiette concernent généralement le secteur formel dont le poids représente moins d'un tiers de l'économie nationale. Aucun département sectoriel de l'Etat n'est en mesure de fournir des informations statistiques fiables et complètes sur les activités relevant du domaine des investissements privés, de la contribution sociale du secteur privé et de la dimension du secteur informel. Ce qui pose le problème de la fiabilité des informations statistiques et de la nécessité d'intervenir dans le sens de l'amélioration des statistiques combien importante dans les prises de décisions d'investissement.

Sur la base des informations disponibles et collectées auprès des départements stratégiques, il ressort que le poids du secteur privé atteint plus de 90% des transactions et contribue autant à l'économie nationale. La contribution du secteur privé sur le plan emploi est d'autant plus importante qu'il est aujourd'hui le principal pourvoyeur même si la qualité des emplois reste un facteur à améliorer.

***Aucune information agrégée n'est disponible sur l'énorme contribution du secteur privé sur le plan RSE et des contributions communautaires des industries et autres entreprises volontaristes.***

Les données de fiscalité de porte et d'intérieure disponibles ne prennent pas en compte la répartition sectorielle et une analyse intégrée permettant d'interagir avec d'autres services d'assiette. C'est pourquoi, cette étude a maintenu dans ses recommandations la nécessité d'améliorer l'information statistique de la contribution du secteur privé par la mise en place d'un mécanisme pérenne de collecte et de diffusion.

## Annexes

## Annexe 1 : Liste des structures et personnes rencontrées

N°	Nom et Prénom	Structure	Responsabilité	Contact
1	Ahmed Ag BOYA	DGD	DGA	66 75 34 90
2	Ibrahim Ag ASSALAT	DGD	Recette	73 06 22 64
3	Mahamadou KEITA	DGD	Chef service statistique	76 33 37 52
4	Hamadoune SANGHO	DGD	Agent service statistique	66 59 23 34
5	Mathias KONATE	DGI	Directeur général	66 75 13 78
6	Abdoulaye DIARRA	DGI	Chef service statistique	76 60 83 27
7	Kamba DOUMBIA	DGI	Chef de division recette et prévision	78 04 65 51
8	Issa TOGO	APCAM	Secrétaire général	66 78 62 20
9	Adama TRAORE	DND	Directeur National Adjoint	66 76 43 66
10	Moussa sega DIALLO	DND	Chef division planification	79 31 26 75
11	Malick KONAKE	DNPD	Planificateur	71 65 85 37
12	Boubacar DIALLO	ONEF	Directeur	68 73 74 74
13	Mountaga DIALLO	DNEF	Directeur Général Adjoint	76 10 03 31
14	Boubacar THIAM	APBEF	Secrétaire Exécutif	66 74 86 13
15	Mary BAH	APBEF	1 <sup>er</sup> Assistant	96 09 82 00
16	Alassane DIALLO	API Mali	Directeur Adjoint	76 30 10 32
17	Moussa BOUARE	API Mali	Directeur Guichet Unique	76 05 99 93
18	Seidina Oumar MINTA	INSTAT	Chef de service comptabilité	76 01 37 86
19	Oumou CISSE	INPS	Directrice Statistique	65 66 94 34
20	Amara SIDIBE	INPS	Agent service statistique	69 83 77 44
21	Hamidou SIDIBE	INPS	Responsable statistique	66 73 52 64
22	Abdrmane CISSE	DGCT	Directeur National	72 72 26 26
23	Mamadou SIDIBE	CPS Mine	Directeur	76 46 41 25
24	Amadou TRAORE	CCIM	Directeur Intelligence Eco	76 1302 36
25	Souleymane SANGARE	DNGM	Service Juridique	76 42 49 87
26	Elahdji HOUSSEINI	DFM	Chef de division appro.	76 22 19 42
27	Fatoumata TRAORE	FSAP	Expert genre et développement	76 12 83 15
28				
29				
30				

## Annexe 2 : Contribution par secteur et branche d'activité (INSTAT)

Part dans le PIB constant (N-1)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Secteur Primaire</b>	<b>38,0%</b>	<b>36,2%</b>	<b>38,1%</b>	<b>37,8%</b>	<b>38,5%</b>	<b>37,4%</b>	<b>37,7%</b>	<b>37,4%</b>	<b>36,2%</b>	<b>35,6%</b>	<b>36,2%</b>
Agriculture vivrière	17,1%	14,0%	14,6%	15,5%	16,2%	15,8%	16,4%	15,8%	15,5%	12,8%	14,5%
Agriculture d'exportation	2,2%	2,6%	2,9%	2,5%	2,9%	2,7%	2,4%	2,5%	0,6%	2,8%	1,8%
Elevage et chasse	13,8%	14,5%	15,4%	14,8%	14,5%	13,9%	14,0%	14,2%	15,0%	14,9%	14,9%
Exploitation forestière et cueillette	1,9%	1,9%	2,0%	1,9%	1,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,1%	2,2%	2,2%
Pêche	2,5%	2,7%	2,7%	2,5%	2,5%	2,4%	2,4%	2,4%	2,4%	2,5%	2,4%
Activités extractives	0,6%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>19,2%</b>	<b>19,5%</b>	<b>16,8%</b>	<b>17,2%</b>	<b>16,6%</b>	<b>18,2%</b>	<b>19,6%</b>	<b>20,3%</b>	<b>21,2%</b>	<b>20,6%</b>	<b>20,0%</b>
Industries agroalimentaires	2,8%	3,1%	3,2%	3,8%	3,3%	3,7%	3,5%	3,6%	3,8%	3,9%	3,5%
Textiles	1,9%	1,7%	1,2%	1,0%	1,0%	1,2%	1,3%	1,2%	1,2%	1,0%	1,3%
Métallurgie fonderie (Or)	8,5%	9,9%	6,6%	6,5%	6,2%	7,7%	9,1%	9,5%	9,8%	9,2%	9,2%
Autres industries	1,5%	1,1%	1,3%	1,3%	1,3%	0,8%	1,1%	1,4%	1,8%	1,8%	1,6%
Electricité et eau	0,5%	0,2%	0,4%	0,3%	0,3%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Construction	4,0%	3,5%	4,1%	4,3%	4,4%	4,5%	4,3%	4,3%	4,2%	4,3%	3,9%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>35,2%</b>	<b>35,9%</b>	<b>37,7%</b>	<b>37,5%</b>	<b>37,3%</b>	<b>35,5%</b>	<b>34,4%</b>	<b>34,0%</b>	<b>34,5%</b>	<b>35,4%</b>	<b>35,8%</b>
Commerce	10,5%	11,3%	12,3%	12,1%	11,9%	10,9%	10,4%	10,2%	9,7%	10,0%	10,3%
Hôtellerie et restauration	0,5%	0,6%	0,6%	0,5%	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%	0,4%
Transports et communications	5,0%	4,9%	5,4%	5,4%	5,6%	5,3%	5,1%	5,0%	5,0%	5,3%	5,4%
Activités financières	2,0%	1,9%	1,8%	1,8%	1,8%	1,9%	1,8%	1,9%	1,9%	2,0%	2,0%
Activités de services aux entreprises	3,4%	3,8%	3,7%	3,8%	3,8%	3,5%	3,6%	3,7%	3,9%	3,9%	3,7%
Activité d'administration publique	10,7%	10,1%	10,4%	10,2%	10,3%	10,1%	9,9%	9,8%	10,2%	10,5%	10,8%
Autres Services	4,4%	4,4%	4,6%	4,7%	4,5%	4,5%	4,2%	4,1%	4,3%	4,3%	4,4%
Production imputée de services bancaires	-1,4%	-1,2%	-1,2%	-1,1%	-1,0%	-1,1%	-1,0%	-1,0%	-1,1%	-1,1%	-1,1%
<b>PIB aux couts des Facteurs</b>	<b>92,4%</b>	<b>91,7%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,5%</b>	<b>92,4%</b>	<b>91,1%</b>	<b>91,7%</b>	<b>91,6%</b>	<b>91,8%</b>	<b>91,7%</b>	<b>92,1%</b>
Impôts nets sur produits	7,6%	8,3%	7,5%	7,5%	7,6%	8,9%	8,3%	8,4%	8,2%	8,3%	7,9%
<b>Produit intérieur brut au prix du marché</b>	<b>100,0%</b>										
Consommation finale des ménages	71,4%	74,6%	79,8%	79,2%	78,4%	75,3%	74,6%	74,1%	76,3%	73,4%	73,6%
Consommation des administrations publiques	16,2%	16,3%	16,8%	16,6%	16,5%	16,2%	15,8%	15,8%	16,7%	16,2%	16,7%
Formation brute de capital fixe	14,3%	17,4%	17,1%	18,4%	18,7%	17,0%	17,3%	19,0%	20,0%	20,2%	18,5%
Privée	12,0%	10,9%	9,5%	10,2%	9,5%	8,2%	8,3%	12,0%	13,2%	13,6%	12,8%
Publique	2,3%	5,8%	7,7%	8,2%	9,2%	8,8%	8,9%	7,0%	6,8%	6,6%	5,8%
Variation de stocks	3,0%	2,3%	2,2%	2,6%	5,6%	0,7%	1,3%	3,2%	-1,9%	1,2%	0,8%
Exportations de biens et services	24,9%	27,5%	23,8%	23,5%	22,3%	24,4%	21,2%	23,9%	26,2%	28,4%	29,2%
Importations de biens et services	29,8%	38,1%	39,7%	40,3%	41,5%	33,6%	30,1%	36,0%	37,3%	39,5%	38,9%
Produit intérieur brut au prix du marché	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

<b>Contribution au PIB constant (N-1)</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Secteur Primaire</b>	<b>2,8%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>3,9%</b>	<b>2,7%</b>	<b>3,0%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,0%</b>	<b>1,5%</b>	<b>-1,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>1,9%</b>
Agriculture vivrière	1,7%	-1,7%	2,0%	2,1%	1,5%	0,8%	1,5%	0,5%	-0,1%	-2,3%	2,2%
Agriculture d'exportation	0,1%	0,0%	0,6%	-0,2%	0,6%	0,4%	-0,3%	0,2%	-1,9%	2,3%	-0,9%
Elevage et chasse	0,5%	0,4%	1,2%	0,6%	0,6%	0,7%	0,7%	0,7%	0,4%	0,4%	0,5%
Exploitation forestière et cueillette	0,0%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Pêche	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Activités extractives	0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Secteur Secondaire</b>	<b>-1,7%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,9%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-0,1%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,2%</b>
Industries agroalimentaires	-0,4%	0,3%	0,4%	-0,3%	-0,4%	0,3%	-0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	-0,3%
Textiles	0,4%	-0,1%	0,2%	-0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	-0,1%	-0,1%	-0,1%	0,3%
Métallurgie fonderie (Or)	0,3%	0,0%	-0,2%	0,1%	0,1%	0,4%	1,6%	0,6%	0,0%	-0,2%	0,4%
Autres industries	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	-0,1%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%
Electricité et eau	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Construction	-2,6%	-0,2%	0,2%	0,2%	0,3%	0,3%	0,0%	0,2%	-0,1%	0,2%	-0,2%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>-1,8%</b>	<b>2,6%</b>	<b>1,9%</b>	<b>2,5%</b>	<b>2,3%</b>	<b>1,8%</b>	<b>1,2%</b>	<b>1,6%</b>	<b>0,5%</b>	<b>2,1%</b>	<b>1,8%</b>
Commerce	-0,6%	0,7%	0,5%	0,6%	0,6%	0,4%	0,3%	0,5%	-0,4%	0,6%	0,6%
Hôtellerie et restauration	-0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%
Transports et communications	0,4%	0,6%	0,4%	0,5%	0,5%	0,5%	0,3%	0,4%	0,2%	0,4%	0,3%
Activités financières	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%
Activités de services aux entreprises	-0,2%	0,6%	0,3%	0,1%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,1%	0,2%	-0,1%
Activité d'administration publique	-0,7%	0,2%	0,6%	0,9%	0,7%	0,5%	0,3%	0,4%	0,4%	0,6%	0,7%
Autres Services	0,0%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
Production imputée de services bancaires	-0,3%	0,1%	-0,1%	0,1%	-0,1%	-0,1%	0,0%	-0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>PIB aux coûts des Facteurs</b>	<b>-0,3%</b>	<b>1,6%</b>	<b>6,8%</b>	<b>5,0%</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,0%</b>	<b>4,8%</b>	<b>4,1%</b>	<b>-1,1%</b>	<b>3,7%</b>	<b>3,9%</b>
Impôts nets sur produits	-0,6%	0,7%	0,2%	1,3%	0,7%	0,3%	-0,1%	0,6%	-0,2%	0,4%	-0,1%
<b>Produit intérieur brut au prix du marché</b>	<b>-0,8%</b>	<b>2,3%</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>5,3%</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>-1,2%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,7%</b>
Consommation finale des ménages	0,8%	5,6%	6,4%	5,0%	4,6%	2,7%	2,3%	2,8%	1,4%	2,3%	2,9%
Consommation des administrations publiques	-2,5%	1,2%	1,1%	1,5%	1,1%	0,8%	0,3%	0,6%	0,7%	1,0%	1,1%
Formation brute de capital fixe	-5,6%	2,9%	1,3%	1,6%	1,5%	-0,7%	-0,2%	1,1%	-0,2%	1,0%	-0,9%
Privée	-1,1%	-1,2%	-0,9%	0,9%	-0,1%	-0,8%	-0,1%	0,6%	0,0%	0,7%	-0,5%
Publique	-4,5%	3,5%	2,3%	0,7%	1,6%	0,1%	-0,1%	0,5%	-0,2%	0,3%	-0,4%
Variation de stocks	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Exportations de biens et services	2,1%	0,2%	0,6%	2,5%	-0,5%	2,5%	0,0%	0,5%	0,1%	-0,4%	2,5%
Importations de biens et services	-1,9%	7,3%	2,5%	4,9%	4,4%	-5,9%	-4,1%	1,8%	-1,0%	4,5%	1,0%
<b>Produit intérieur brut au prix du marché</b>	<b>-0,8%</b>	<b>2,3%</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,2%</b>	<b>5,9%</b>	<b>5,3%</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>-1,2%</b>	<b>3,1%</b>	<b>3,7%</b>

### Annexe 3 : Evolution des recettes des impôts (DGI)

En milliards de FCFA	2018	2019	2020	2021	2022
<b>A - IMPOTS DIRECTS</b>	<b>338 574</b>	<b>471 920</b>	<b>554 522</b>	<b>578 755</b>	<b>594 245</b>
- BIC Privé	3 869	3 859	3 925	4 885	6 477
- IS/ Secteur Etat	157	26	108	5 247	30
- IS/ Secteurs Privé	177 287	225 370	302 657	305 382	297 623
- Retenue Art 94 à 98 CGI	238	312	278	1 454	216
- Retenue Art 43 CGI et Art 440 LPF	20 211	23 563	19 445	20 725	34 939
- Vignette synthétique (54,37%)	1 469	1 486	1 399	1 507	1 747
- Taxe sur Transport Routier (93,40%)	4 229	3 505	2 712	2 097	1 760
- IRF	3 130	3 543	3 388	3 392	3 811
- IRVM	17 287	25 600	30 476	45 928	34 533
- IRCD	2 357	4 639	4 321	4 780	5 684
- Contribution Forfaitaire	11 938	14 737	5 724	12 371	14 873
- I.T.S /sect privé	74 395	101 950	109 256	126 683	109 798
- I.T.S /secteur public	12 024	18 066	19 624	10 867	30 926
- Recette sur Exercice Antérieur /Ex précédent	1 122	4 905	6 721	8 719	14 735
- Recettes sur impôts directs/Ex. Antérieurs	2 475	32 290	37 435	14 442	27 735
- Taxe sur véhicule auto	3 400	3 588	3 579	3 615	3 747
- Taxe spéciale de réévaluation d'immobilisation	3	49	0	3	0
- Penalités 50%	2 493	3 325	1 081	2 436	2 154
- Interêts de Retard 50%	490	1 106	2 393	4 224	3 456
<b>B - IMPOTS INDIRECTS</b>	<b>259 468</b>	<b>415 703</b>	<b>334 983</b>	<b>375 833</b>	<b>364 713</b>
- T.V.A/Secteur Etat	1 677	947	522	880	4 817
- T.V.A/Secteur Privé	136 246	194 669	139 293	151 192	137 640
- T.V.A dans vignette synthétique (33%)	3 079	1 083	1 074	1 565	985
- Taxes/Chiffres D'affaires Retenue (TCA)	15 228	0	0	0	706
- Compte de crédit TVA	19 822	24 721	18 980	40 195	58 228
- TARTOP	4 750	26 950	25 688	33 007	22 808
- Impôt Spécial / Boissons alcoolisées	2 428	6 037	4 430	2 256	1 135
- Impôt Spécial / Boissons gazeuses	2 289	3 751	3 053	1 147	5 741
- I.S.C.P./Autres produits	4 065	3 712	5 322	3 068	8 222

## Annexe 4 : Evolution des recettes de la douane (DGD)

### Récapitulatif des importations

ANNEE	VALEUR	DROITS
Total 2018	15 477 473 940 759	569 948 368 893
<b>Total 2019</b>	<b>15 616 317 852 190</b>	<b>621 510 443 766</b>
Total 2020	17 416 344 734 084	642 143 943 033
<b>Total 2021</b>	<b>19 300 560 606 968</b>	<b>714 004 065 296</b>
Total 2022	7 458 743 667 425	659 363 692 182
<b>Total général</b>	<b>75 269 440 801 426</b>	<b>3 206 970 513 170</b>

### Récapitulatif des exportations

ANNEE_L	CH	NBRE_COL	POIDS_NET	VALEUR
Total 2018		49 581 846	663 544 701	1 579 062 179 615
Total 2019		32 650 501	713 203 954	1 740 815 435 532
Total 2020		23 865 907	936 586 313	2 089 567 183 287
Total 2021		21 126 303	1 209 550 473	2 064 007 328 402
<b>Total 2022</b>		<b>19 053 829</b>	<b>808 952 756</b>	<b>2 198 723 842 334</b>
<b>Total général</b>		<b>146 278 386</b>	<b>4 331 838 197</b>	<b>9 672 175 969 170</b>

## Annexe 5 : Evolution des recettes de l'INPS/AMO

Désignation / Année	An 2018	An 2019	An 2020	An 2021	An 2022
<b>Nombre d'entreprises privées</b>	33 946	36 079	34 569	37 566	38 532
<b>Nombre d'Assures cotisants</b>	227 727	359 019	385 450	380 365	407 213
<b>Masses salariales déclarées</b>	665 485 267 974	757 033 541 391	926 380 876 859	774 644 544 644	890 011 600 208
<b>Cotisations payées</b>	155 195 294 143	181 339 316 887	207 086 239 772	193 661 136 161	222 502 900 052

**Annexe 6 : Evolution de la situation des projets d'agrés au code des investissements (API)**

<b>Année</b>	<b>Fond de roulement</b>	<b>Immobilisation</b>	<b>Investissement</b>	<b>Emploi</b>
2018			69 402 177 224	1 531
2019	12 915 323 331	69 757 696 265	82 673 019 596	2 117
2020	3 425 890 008	62 788 332 692	66 214 223 240	944
2021	15 329 901 731	156 447 951 592	171 777 853 323	2 727
2022	26 939 676 297	137 412 724 352	164 352 400 649	2 759
<b>Total</b>	<b>58 610 791 367</b>	<b>426 406 704 901</b>	<b>554 419 674 032</b>	<b>10 078</b>

## Annexe 7 : Volume des investissements des sociétés minières (CPS Mine)

Libellés	2018	2019	2020	2021	2022
Somisy				21 876	
Semos (Allied Gold Corp)	3 330	0	0	13 261	
Morila	2 678	249			
Yatela	0				
Somika					
Somilo	50 185	87 246	87 279	80 597	
Goukoto	10 817	9 692	67 361	77 462	
Semico					
Faboula Gold					
Nampala	3 521	3 855	8 025	8 131	2 337
Accords					
<b>Fekola</b>					
Metedia					
Somifi					
Komana					
Baguama			10 542	3 629	
<b>Programmés (millions)</b>	<b>70 531</b>	<b>101 042</b>	<b>173 207</b>	<b>204 956</b>	<b>2 337</b>
Somisy				17 687	
Semos (Allied Gold Corp)	4 493	460	0	10 985	
Morila	1 586	120			
Yatela	0				
Somika	4 997	1 688			
Somilo	49 314	76 461	78 741	117 212	
Goukoto	8 756	22 751	57 036	92 339	
Semico					
Faboula Gold	1 873	34	1 514	33	
Nampala	3 521	3 855	8 025	8 131	2 560
Accords					
Fekola					
Metedia					
Somifi					
Komana					
Baguama			7 429	3 229	
<b>Réalisés (millions)</b>	<b>74 540</b>	<b>105 369</b>	<b>152 745</b>	<b>249 616</b>	<b>2 560</b>
<b>TR(%)</b>	<b>105,68%</b>	<b>104,28%</b>	<b>88,19%</b>	<b>121,79%</b>	<b>109,54%</b>